



CONCOURS D’AFFICHES 2021

RÈGLEMENT

? ARTICLE 1 : OBJET DU CONCOURS

La MJC Philippe DESFORGES, association Loi 1901 dont le siège social est situé au 27 rue de la République à NANCY (54000), immatriculée sous le numéro SIRET 775 615 263 000 16, représentée par Madame Catherine GYARMATY, Présidente de l’association, dans le cadre du onzième Festival KLAP KLAP (premier festival de cinéma par et pour les enfants et toute la famille) situé au 27 rue de la République à Nancy, représenté par Monsieur Jean-Luc NICOLLE, en qualité de coordinateur général dudit festival.

Ci-après dénommée ensemble « l’organisateur »,

organise, du 19 février au 3 avril 2021, un concours d’affiches pour constituer le visuel de l’ensemble de la communication de la 11^{ème} édition du Festival KLAP KLAP de Nancy (qui se tiendra du 9 au 28 août 2021)

Ce concours est gratuit et sans obligation d’achat. Le présent règlement détaille l’ensemble des règles applicables.

Ce concours a pour objectifs de fédérer les participants autour d’une activité créative, de générer un outil de communication novateur mettant en avant un événement du jeune public intégré dans le territoire nancéen.

À l’issue du concours, les créations seront exposées à la MJC Philippe DESFORGES, et le visuel gagnant sera choisi, par un vote, pour illustrer l’ensemble des supports de communication de la 11^{ème} édition du festival, qui se tiendra à Nancy du 9 au 28 août 2021.

Le thème du concours d’affiches est libre. Les participants veilleront à respecter les recommandations expliquées dans l’article 4 (Sélection et recommandations)

? ARTICLE 2 : CANDIDATURE

Ce concours est gratuit et ouvert à tous à partir de 3 ans, enfants, adultes, professionnels ou non. Les participants doivent être domiciliés sur le territoire français et ne proposer qu'une seule affiche par participant.

? ARTICLE 3 : FORMAT DES AFFICHES

- Affiche papier verticale 210mm x 297mm (A4) adressée par voie postale à:

MJC Philippe DESFORGES
Festival Klap Klap - concours d'affiches 2021
27 rue de la République
54000 NANCY

ou à déposer à l'accueil de la MJC DESFORGES.

- L'affiche, si elle est en format numérique, devra être envoyée au format numérique JPEG, avec une résolution de 300 dpi.
L'affiche numérique est à adresser en pièce jointe à klapklap@mjc-desforges.com (l'objet devra être sous la forme «concours d'affiche klap klap nom prénom») ou transmises via Wetransfer à cette même adresse e-mail ou via une clé USB ou un disque dur externe à l'accueil de la MJC (dans une enveloppe)

Les affiches doivent être **accompagnées obligatoirement** du formulaire d'inscription au concours d'affiches (à la fin du présent règlement)

? ARTICLE 4 : SÉLECTION ET RECOMMANDATIONS

Affiche proposée doit être **une illustration sans texte**. Le thème de l'illustration est libre et servira de composition visuelle à l'ensemble de la communication de l'édition anniversaire des 10 ans du Festival Klap Klap de Nancy (premier festival de cinéma par et pour les enfants et toute la famille).

Les participants peuvent proposer une création chacun. Ils peuvent créer un visuel numériquement, ou manuellement (par exemple : collage, dessin, peinture, etc.)

Les dessins injurieux ou à caractère raciste, antisémite, misogyne, sexiste ou d'incitation à la haine ou tombant sous le coup de la Loi seront écartés.

? ARTICLE 5 : DURÉE ET DÉPÔT DES CANDIDATURES

Dépôt des affiches du 19 février 2021 au 3 avril 2021, à adresser à l'adresse mail klapklap@mjc-desforges.com ou par courrier, à la **MJC Philippe DESFORGES** (Festival Klap Klap - concours d'affiches 2021) 27 rue de la République - 54000 NANCY

ou à déposer à l'accueil de la MJC Philippe DESFORGES.

Exposition des affiches du 6 au 16 avril 2021, après sélection, et remise du prix au gagnant le 19 avril 2021.

? ARTICLE 6 : CONCOURS ET DÉROULEMENT

Une exposition de l'ensemble des affiches retenues pour le concours se déroulera du 6 au 16 avril 2021 dans la Galerie Socles et Cimaises de la MJC Philippe DESFORGES. Les affiches seront exposées par ordre de leur réception par l'organisateur et aucune autre mention ne figurera autour de l'affiche pendant la durée de l'exposition.

Une première sélection sera effectuée via un vote du public à la MJC Desforges et en ligne. A l'issue du vote, les 10 créations qui obtiendront le plus grand nombre de voix seront sélectionnées pour la seconde étape. Celle-ci sera encadrée par «les Potes Âgés», qui procéderont ensemble au choix du visuel gagnant.

Un comité, composé du groupe de jeunes (de 13 à 17 ans) du Klap Klap «les Potes Âgés», sélectionnera le visuel gagnant.

? ARTICLE 7 : PROCÉDURES ET MODALITÉS D'ATTRIBUTION DE LA RÉCOMPENSE

L'auteur du visuel gagnant se verra attribuer :

- l'utilisation de son visuel pour la conception de l'affiche du 11^e Festival Klap Klap de Nancy. L'auteur sera crédité sur chaque support de communication sur lequel figurera son visuel.
- un **PASS KLAP KLAP 2021**, avec un accès gratuit à toutes les évènements prévus lors du festival Klap Klap (du 9 au 28 août 2021)
- Des goodies (selon les arrivages 2021)
- Son portrait en quelques lignes avec sa photo publiés dans le programme du festival 2021.
- une affiche officielle du festival en grand format et en édition limitée.

? ARTICLE 8 : PUBLICITE

La promotion de ce concours se fera sur le site Internet de la MJC Philippe DESFORGES : www.mjc-desforges.com, sur les différentes pages de la MJC via les réseaux sociaux (facebook, twitter, instagram) par la diffusion de tracts et d'affiches, sur les pages Facebook et Twitter et Instagram du Festival KLAP KLAP et plus généralement par relation de presse, tous médias confondus.

? ARTICLE 9 : CESSATION DES DROITS

L'affiche transmise physiquement sera conservée par l'organisateur à l'issue du concours. Les clés USB ou les disques durs fournis seront renvoyés à leur propriétaire à l'issue du concours.

La participation au concours entraîne la cession gratuite des droits d'auteur pour les besoins de la communication du concours des résultats et du festival (exposition, presse, site internet, diffusion etc...) partout dans le monde, à l'exclusion de toute utilisation commerciale.

L'organisateur est seul responsable de la composition graphique des différents visuels et supports de communication définis à l'occasion de la 11e édition du Festival Klap Klap de Nancy.

? ARTICLE 10 : ANNULATION DU CONCOURS

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le concours si elle le juge nécessaire, sans aucun dédommagement de quelque nature que ce soit pour les participants.

? ARTICLE 11 : RESPECT ET ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les participants; ainsi que les décisions du jury, qui seront souveraines. Le non-respect de ces règles entraînera l'annulation de la candidature.

? ARTICLE 12 : RESPONSABILITÉS

La MJC Philippe Desforges, organisatrice, ne pourra être tenue responsable de tout problème lié au déroulement du concours, qu'il s'agisse d'une erreur humaine, informatique ou de quelque autre nature. En cas de force majeure, la MJC Desforges se réserve le droit de modifier le présent règlement, de reporter ou d'annuler le concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée du fait de ces changements.



CONCOURS D’AFFICHES 2021

Formulaire de participation

à joindre obligatoirement avec l’affiche proposée

NOM :

Prénom :

Date de naissance:.....

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Mail :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l’accepte sans réserve.

Je m’engage à céder les droits de ma création gratuitement à la MJC Desforges et au Festival Klap Klap de Nancy pour besoins de la communication du concours, des résultats et du festival (exposition, presse, site internet, diffusion etc...) partout dans le monde, à l’exclusion de toute utilisation commerciale.

Fait à.....le.....

Signature précédée de la mention «**Lu et approuvé**».

RAPPEL: Le dépôt de l’affiche peut se faire de quatre manières :

→ **Pour les affiches numériques**

- Par mail ou via Wetransfer à l’adresse : klapklap@mic-desforges.com (objet: concours d’affiches Klap Klap - nom, prénom)
- Via une clé USB ou un disque dur externe directement à l’accueil de la MJC Desforges, à cette adresse : 27 rue de la République 54000 NANCY

→ **Pour les affiches créées «manuellement» (dessin, collage, peinture, etc)**

- Scannées puis envoyées par mail à l’adresse : klapklap@mic-desforges.com (objet: concours d’affiches Klap Klap - nom, prénom)
- Envoyées par voie postale à la MJC Desforges, à cette adresse : 27 rue de la République 54000 NANCY